

LA MORT D'UN FORÇAT

Première partie, L'ÉVASION DU BAGNE

I

LE NUMÉRO 36

Le 1er mars 1858, vers quatre heures du soir, une voiture cellulaire, faisant le service ordinaire des prisons, s'arrêtait à la porte du bagne de Rochefort.

Elle était divisée en quatre étroits compartiments dans lesquels on enfermait les condamnés et traînée par deux chevaux noirs qu'un homme de service conduisait vigoureusement.

Sitôt qu'elle fut arrêtée, un brigadier de gendarmerie s'élança du siège et sauta à terre.

C'était un homme d'un certain âge, aux cheveux courts mais grisonnants. Sa moustache était relevée en pointe, comme en signe de victoire. Ses yeux vifs et fins dénotaient une intelligence peu commune, et sa vigueur corporelle était encore celle d'un homme de trente ans.

Ce brigadier, dont la réputation s'était répandue dans tout l'Ouest à la suite d'un procès célèbre et qui était surtout bien connu dans les campagnes de l'Anjou, répondait au nom de Michel. On l'appelait communément "le vieux Michel."

Il commandait la brigade de Durtal, dans le département de Maine-et-Loire, et n'était chargé qu'accidentellement du service qu'il allait remplir à Rochefort, mais il était déjà désigné en haut lieu pour un avancement mérité.

La croix d'honneur brillait sur sa poitrine.

Le vieux Michel courut à l'arrière de la voiture, et ouvrit la porte.

Deux autres brigadiers de gendarmerie sortirent aussitôt et serrèrent la main de leur camarade.

L'un était manchot. Il avait été victime, deux ans auparavant, d'une fâcheuse méprise. On l'avait pris, la nuit, pour un braconnier et, presque à bout portant, on avait déchargé sur lui un coup de fusil.

Depuis lors, Jaberg demeurait encore à Précigné, dans la Sarthe, mais il était sur le point de prendre sa retraite avec une pension du gouvernement.

L'autre était plus jeune que ses amis, mais aussi plus lourd et moins alerte. C'était le brigadier Moreau, de Daumeray, en Anjou.

Pourquoi ces trois hommes étaient-ils venus de si loin, dans cette voiture cellulaire ? C'est qu'on avait voulu honorer leur courage et leur mérite aux yeux de leurs brigades respectives, en les mettant à l'honneur comme ils avaient été à la peine, pendant trois années consécutives de luttés et d'efforts redoublés pour en finir avec un braconnier redoutable, l'effroi des forces publiques.

Sitôt sorti de la voiture, Moreau étendit successivement les jambes et les bras en poussant un formidable bâillement :

—Enfin, s'écria-t-il, nous voilà rendus ! Ce n'est pas trop tôt ! je n'en puis plus !

—Moi, reprit Jaberg, je suis à moitié mort.

—Vous vous reposerez tout à l'heure, répondit le vieux Michel. Mais faisons notre devoir jusqu'au bout, et ne laissons pas échapper notre prisonnier.

—Il ne manquerait plus que cela !

—Dame ! sur la route de la Flèche à Angers, sans moi, il courrait encore !

—Sans doute, mais, dans ce maudit pays, les braconniers sont nombreux et se soutiennent, et ils avaient organisé une sérieuse défense, tandis qu'ici...

—Oh ! ici, nul, heureusement, ne connaît Rouget.

—Si nous étions à Angers, murmura plaintivement Jaberg, la foule remplirait cette place, et l'on crierait encore comme au procès : Vive Rouget ! Grâce pour Rouget !

—Allons, allons, s'écria Michel en entrant dans la voiture, et en ouvrant un des compartiments réservés aux prisonniers, trêve aux plaisanteries, amenons le prisonnier, et prévenez les gardiens.

Un instant après, un homme parut à la porte de la voiture. Cet homme était petit, ramassé sur lui-même, trapu, et paraissait d'une vigueur extrême.

Une petite mèche de cheveux, signe distinctif, flottait sur son front.

Ses petits yeux, très mobiles, erraient sans cesse d'un point à un autre.

A la façon dont il marchait, bien qu'il eut fait un trajet considérable en voiture, on devinait que ses jarrets devaient être d'acier.

C'était Rouget le braconnier, Rouget, dont le procès et la condamnation aux travaux forcés à perpétuité avaient fait tant de bruit dans le Maine, l'Anjou, la Bretagne et jusque dans le Poitou et les Charentes, et dont nous résumerons tout à l'heure, pour ceux de nos lecteurs qui ne les connaissent pas, les aventures extraordinaires.

Mais pourquoi Rouget n'avait-il pas été mis à la chaîne, comme tant d'autres forçats, pour gagner à pied le bagne de Rochefort ? Pourquoi ces gendarmes de l'Anjou et du Maine ? Pourquoi ces exceptions singulières ?

C'est que Rouget, après sa condamnation, avait été saisi d'une fièvre ardente et atteint d'une grave maladie qui avait mis sa vie en péril. On l'avait soigné à l'infirmerie, on avait attendu pendant de longs mois sa guérison, et enfin, dès que la santé était reparue, on l'avait envoyé directement à La Rochelle, puis à Rochefort.

Et pour être bien sûr que le prisonnier ne s'échapperait pas, que ses amis les braconniers d'Anjou, ces hommes audacieux, les Carrou, les Faucheux, les Huau, les Besson, qui déjà avaient failli l'enlever, ne recommenceraient pas leurs anciens exploits, on avait choisi trois brigadiers, hommes sûrs, armés jusqu'aux dents, qui avaient juré d'accompagner le forçat jusqu'au bagne et de le remettre eux-mêmes au directeur.

Quand Rouget fut descendu de voiture, ses yeux se portèrent immédiatement à droite et à gauche de la place. On eut dit qu'il cherchait ou qu'il attendait quelqu'un.

Le vieux Michel se mit à rire :

—Les amis ne sont plus là, Rouget, dit-il ! Voici le bagne ! il faut entrer.

Et rapidement, il entraîna son prisonnier vers la grille qui s'était ouverte et derrière laquelle était la maison d'enfer.

Deux gardes-chiourmes, en bonnet, armés d'un gourdin, l'attendaient.

Quand il parvint à la porte, ils lui mirent la main sur l'épaule et l'un d'eux dit :

—Le voilà donc enfin, ce fameux Rouget.

—Oui, le voilà, répondit Jaberg. Il y a deux ans qu'il devrait être ici.

—C'est bon. Il n'en sortira plus que pour Cayenne.

La grille se referma.

Rouget était au bagne.

Les six hommes traversèrent une cour et s'enfoncèrent ensuite dans un étroit corridor. Une odeur fétide, particulière aux prisons et aux bagnes, montait aux narines.

Une porte s'ouvrit, et un homme parut, sévère, sombre, avec de fortes moustaches et en uniforme militaire.

Cet homme était le directeur du bagne. On entra ; l'homme s'assit derrière un bureau, silencieusement. Puis, il prit une plume et dit simplement :

—Le nom de cet homme ?

—Louis Rouget, de la Chapelle-d'Aligné, condamné aux travaux forcés à perpétuité par la Cour d'Assises d'Angers, le 12 février 1857.

Le directeur écrivit sur le registre d'érou. Puis il releva les yeux et s'adressant au vieux Michel :

—Les papiers, demanda-t-il ?

—Les voilà.

Pendant que le directeur examinait les papiers, Rouget jeta les yeux autour de lui. Il n'y avait, dans la triste salle, que deux ou trois chaises et le bureau sur lequel écrivait le gardien-chef. Le jour venait par une étroite fenêtre.